

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/6787/Corr.1*
21 août 1967
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour

LETTRE, EN DATE DU 13 JUIN 1967, DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
DE L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES (A/6717)

Rapport présenté par le Secrétaire général en application de
la résolution 2252 (ES-V) de l'Assemblée générale et de la
résolution 237 (1967) du Conseil de sécurité

Rectificatif

Paragraphe 34, dixième ligne

Au lieu de "de la population totale", lire "du nombre total des réfugiés".

* Egalement distribué sous la cote S/8124/Corr.1.